

OPPOSITION À LA RÉFORME ÉLECTORALE

Le 11 juillet, j'ai demandé à comparaître devant le présent Comité en tenant pour acquis que vous voudriez interroger quelqu'un qui s'oppose farouchement à la modification de notre système électoral; trois mois plus tard, j'attends toujours votre convocation. Pour faire suite à mon mémoire du 19 juillet, je vous fais maintenant parvenir les propos que je vous aurais tenus, auxquels s'ajoutent des commentaires préparés sur la base des questions et des réponses des témoins que vous avez convoqués.

Cathrine McKeever

Bowmanville (Ontario)

Le « scrutin classé » confère certainement un nouveau sens au dicton « votez tôt, votez souvent ».

Notre système électoral est facile à expliquer, facile à comprendre et ne présente aucune difficulté sur le plan du calcul : une personne — un vote, celui qui obtient le plus de votes gagne — on ne saurait envisager de système plus démocratique que celui-ci!

Les électeurs du comté, de la municipalité ou de la circonscription font leur choix : à titre d'exemple, ils souhaitent que le candidat A les représente. Le candidat A a reçu la majorité des suffrages pour ce poste et est donc le gagnant. Cela n'a-t-il pas été facile à expliquer, à comprendre, à calculer? Les candidats B, C et D n'ont pas recueilli d'appuis suffisants, n'ont pas convaincu un nombre suffisant d'électeurs de leurs capacités et n'ont donc pas obtenu le poste. Les plaintes de ceux qui n'ont pas voté pour le candidat A sont les suivantes : leur vote n'a pas compté, c'est injuste, ce n'est pas démocratique, la majorité a voté contre le candidat A.

Eh bien, NON. Si l'on insiste pour dénombrer les votes contre plutôt qu'en faveur, la majorité a voté contre le candidat D, lequel a obtenu le moins de suffrages, suivi du candidat C, puis du candidat B, le candidat A ayant recueilli le moins de suffrages contre lui, de sorte qu'il demeure le gagnant.

Je ne sais pas à quel moment le fait de voter contre quelqu'un s'est immiscé dans notre processus électoral; peut-être est-ce lorsque les syndicats des secteurs privé et public de même que d'autres groupes d'intérêts spéciaux ont décidé qu'ils avaient droit à plus que nous, qui n'avons pas adhéré à leurs structures, qui avons moins d'influence liée à l'argent.

LE VOTE STRATÉGIQUE s'insinue dans le processus démocratique : ne votez pas pour quelqu'un, votez contre eux; nous devons **les** empêcher d'obtenir le pouvoir de prendre ce qui **nous** revient. Nous devons arrêter ce processus démocratique, nous devons changer la signification des mots, nous devons manipuler les chiffres; ce *mouvement de vote stratégique* s'inspire tellement d'Orwell qu'il trouve peut-être ses origines en 1984.

Le premier ministre précédent n'est pas parvenu à mettre fin à notre processus démocratique parce que les électeurs de l'Ontario lui ont répondu non; aujourd'hui, forts d'une majorité tant au niveau provincial qu'au niveau fédéral, les libéraux sont déterminés à nous priver de notre droit de choisir comment nous comptons être gouvernés — au moins, le premier ministre McGuinty a-t-il, lui, tenu un référendum — mais à la mode libérale.

Vous pouvez désormais modifier notre système démocratique pour le remplacer par votre système uninominal majoritaire à un tour, changer le sens des mots : la majorité ne correspond pas au plus grand nombre, mais à 50 % +?; manipuler les chiffres — pas un

scrutin, mais un nombre infini; vous pouvez vraiment manipuler notre processus électoral à un point tel qu'il passe aux oubliettes.

Vous prétendez que vous allez augmenter la participation électorale en forçant les citoyens à voter pour des représentants qu'ils ne veulent pas ou qu'ils ne connaissent même pas, mais vous ne vous intéressez pas à ce que ces électeurs ont à dire au sujet de cette façon de voter. Si vous êtes si convaincu du fait que vous êtes en train de mettre en place le système parfait, pourquoi ne pas accorder aux électeurs l'occasion de vous signifier leur accord?

Vous avez entendu dire à plusieurs reprises que l'éducation est essentielle à tout processus électoral, mais vous ne souhaitez expliquer que le système que VOUS avez choisi. Pourquoi ne pas détourner les sommes que consacrent les contribuables à ce Comité à des cours sur la gouvernance et la responsabilité civique? Pourquoi ne pas expliquer ce que fait, en vérité, un député (et le gouvernement)? Pendant que nous y sommes, ce que font les députés provinciaux, les maires, les conseils, etc., également. Serait-il trop de demander quelques heures d'explications impartiales de notre système existant, selon lequel chaque personne dispose d'un vote? Un jour, dans notre système scolaire (tout comme c'est le cas dans la vie), on délaisse les réponses à choix multiples au profit de réponses définitives. Le simple fait que plusieurs étudiants aient choisi « D » ne signifie pas pour autant que la réponse à la question qui consiste à déterminer combien font « 4 + 6 » est « 11 ».

Le mandat du présent Comité est d'imposer des scrutins à choix multiples : de demander aux électeurs de classer par idéologie et non par capacité, en fonction de la convoitise et non en fonction des besoins. C'est alors qu'interviennent les groupes d'intérêts spéciaux susmentionnés — alors que ceux qui se situent plutôt à « gauche » se voient offrir de multiples choix en matière de représentation, tel n'est pas le cas de ceux d'entre nous qui sont à « droite ». Mon vote est-il invalide du fait que je refuse de voter dans un esprit de bienfaisance? Dans n'importe lesquels de vos insensés systèmes, je n'obtiens qu'UN seul vote alors que d'autres en ont plusieurs — il s'agit bien là de la version L/NPD/V du « vote équitable »! Me demander de classer le Parti des éléphants volants, le Parti en faveur du lavage quotidien de la vaisselle et le Parti qui milite pour limiter la lecture aux seuls ouvrages non romanesques constitue une farce. **EN QUEL HONNEUR OSEZ-VOUS ME DIRE POUR QUI VOTER!**

Je trouve votre usage désinvolte des « électeurs » fascinant. Vous insultez constamment les femmes, mais vous attendez de nous que nous votions pour vous, vous choisissiez d'interpréter des décisions légitimes comme si elles étaient fondées sur l'ignorance, nous ne sommes pas intervenus suffisamment sur le plan de la « diversification » de sorte que vous allez vous en charger pour nous, nous ne vous avons pas offert les résultats que vous souhaitiez et vous allez donc changer les règles.

Tout ce processus me rappelle le procès intenté à Nicolae Ceausescu, il y a 25 ans : les Roumains avaient dit qu'ils lui feraient un procès juste avant de le pendre. Comme le premier ministre n'aime pas notre système électoral, il va le remplacer par un système qui lui plaît.

J'aime notre système actuel bien qu'il semble que je figure parmi les rares personnes qui comprennent véritablement comment il fonctionne. Le Canada comporte 338 circonscriptions électorales dont chacune élit son député, le parti faisant élire le plus grand nombre de députés étant appelé à former le gouvernement, le parti suivant étant appelé à former l'opposition loyale, etc. Vous vous souvenez du candidat A, celui qui a reçu le plus de suffrages dans sa circonscription? C'est au candidat qu'il incombe de mériter ces votes et non au système de les lui attribuer; c'est la raison pour laquelle le candidat A est le député et non le candidat D — lequel n'est pas parvenu à rallier un nombre suffisant d'électeurs à ce en quoi il croyait. Admettons-le, si vous devez vous appuyer sur des choix de troisième ou de quatrième place, vous n'êtes pas celui qui a reçu la faveur du plus grand nombre, n'est-ce pas?

Bien évidemment, les rares partisans du candidat D estiment qu'ils devraient avoir un mot à dire sur le plan de la gouvernance, à défaut de quoi leur vote serait « gaspillé ». Si l'on adoptait un tel raisonnement, chaque personne qui se porte candidat devrait devenir député, l'étape logique suivante, selon cette approche, consistant à affirmer que chaque électeur devrait être député.

C'est alors que le parti du candidat D entame sa manipulation orwellienne des chiffres (mais avec l'habile encouragement de nos médias effrontément tendancieux) en se plaignant de sa part du « vote populaire » et en évoquant de ridicules références à de « fausses majorités » qu'il souhaite remplacer par... de « fausses majorités ».

Le Parti D rassemble les suffrages qu'il a recueillis, au plan national, puis affirme avoir droit à 2 ou à 3 % des sièges, du fait qu'il a recueilli de 2 à 3 % des suffrages. Les autres partis en font de même parce qu'ils s'estiment également frustrés de ne pas être parvenus à convaincre un nombre suffisant d'électeurs pour les élire, ils veulent *leur* pourcentage de sièges.

Ce qu'ils ne comprennent pas est que le Canada n'offre pas des pourcentages de sièges — nos sièges correspondent aux circonscriptions. Ainsi donc, plutôt que d'accepter la volonté exprimée par les électeurs d'une circonscription, nous devons délaissé ces circonscriptions pour satisfaire la volonté des perdants. Sans circonscriptions, les partis politiques seront libres de nommer leurs favoris (choisis dans les rangs des groupes d'intérêts spéciaux?) à ces postes en or, le tout, à nos frais!

Comme c'est le cas du Sénat et de la Cour suprême, les initiés du parti nommeront les députés à la Chambre des communes, éliminant ainsi la nécessité de la tenue de *quelque* élection que ce soit — votre version orwellienne de ce que constitue la réforme électorale — vous aurez au moins réglé le problème du faible taux de participation.

SUPPLÉMENT

1. Dans le système uninominal majoritaire à un tour, il n'existe pas de « majorité », vous en fixez une au seuil des 50 % et +, quel que soit le système tordu que vous choisirez.
2. Sachant que vous estimez que le fait de consulter les électeurs constitue une « perte de temps », pourquoi gaspillez-vous notre temps et notre argent en menant cette opération?
3. Malgré les nombreuses variations évoquées, vous savez pertinemment que vous choisirez le système que vous dira de choisir le premier ministre.
4. Je suis une femme âgée, de race blanche et conservatrice — du genre qui se fait vilipender quotidiennement tant à la Chambre des communes que par les membres du présent Comité — je vous inviterais donc à laisser tomber votre prétexte qui serait d'assurer l'« égalité des sexes » au sein de mon gouvernement. Même si toutes les L/NPD/V* qui siègent à cette Chambre étaient des femmes, elles ne **me** représenteraient pas. Je vote en fonction de mes croyances et non de mon physique!!! (*Nous vivons en Ontario; peut-être ma position changerait-elle si nous vivions au Québec.).
5. Les exclamations du genre « Plus jamais de gouvernement conservateur retardé » entendues au début de ce processus confirment mes commentaires. Note : Si je vous qualifiais d'« attardés libéraux », je me retrouverais probablement en prison avant que vous ne terminiez de lire cette phrase.
6. Votre mépris des femmes n'a d'égal que votre mépris à l'égard des soi-disant « Premières Nations » — comme vous regroupez les femmes entre elles, vous les regroupez entre elles également. Combien de tribus y a-t-il? Combien d'entre elles sont véritablement d'accord les unes avec les autres? Chacune d'entre elles a-t-elle besoin d'un traitement spécial?
7. Après avoir fait disparaître les élections, vous pourrez constituer la « fausse » diversité qui relève de l'ingénierie sociale que vous souhaitez tant en vous appuyant sur les valets des partis que vous aurez nommés à la Chambre, lesquels feront bien évidemment tous partie du « Mouvement ABC ».
8. Se pourrait-il que seuls les 65 % de Canadiens dont vous affirmez qu'ils ont voté pour ce changement soient tenus d'assumer le coût de ces valets?
9. Seulement 40 % des électeurs ont voté pour la version libérale de la réforme électorale tandis qu'environ 35 % des électeurs ne souhaitaient aucune réforme électorale; malgré tout, vous faites abstraction de cette proportion de 75 %! ***Vous voyez, je suis tout aussi habile que vous pour manipuler les chiffres!***

Cathrine McKeever

Bowmanville (Ontario)